Elections Professionnelles 2026

Version du 08/01/2026

Calendrier prévisionnel des opérations électorales
CST placé près le CDG33

Calendrier

1er janvier 2026	Recensement des effectifs.
3 juin 2026 au plus tard	• Délibération du Conseil d'administration du CDG fixant le nombre de représentants du personnel siégeant au comité social territorial et son mode de fonctionnement (paritarisme / voix délibérative collège employeur). • Délibération du Conseil d'administration du CDG déterminant le mode de fonctionnement de la FSSSCT (paritarisme / recueil vote collège employeur / nécessité de disposer de 2 suppléants si le bon fonctionnement de l'instance le justifie après avis préalable du CST). • Communication immédiate aux organisations syndicales des délibérations ci-dessus et de la part respective de femmes et d'hommes composant l'effectif.
2 octobre 2026 au plus tard	Publicité de la liste électorale par voie d'affichage.
Du 2 au 14 octobre 2026	Vérifications et réclamations relatives à la liste électorale (par les électeurs).
22 octobre 2026 au plus tard	• Dépôt des listes de candidats par les délégués de liste des organisations syndicales remplissant les conditions fixées par les articles L211-1 à L211-4 du Code général de la fonction publique et vérification de leur recevabilité. • Affichage au plus tard 2 jours après la date limite de dépôt des listes et rectification des listes le cas échéant (dans un délai de 8 jours francs suivant la date limite de dépôt des listes).
18 novembre 2026 au plus tard	Envoi du matériel de vote électronique aux électeurs relevant du CDG.
Du 3 décembre au 10 décembre 2026 (jusqu'à 30mn après heure clôture du scrutin)	Opérations de vote électronique.
10 décembre 2026 jour du scutin	• Clôture des opérations de vote électronique et scellement du système. • Ouverture de l'urne électronique par les membres du bureau de vote électronique. • Dépouillement des suffrages exprimés. • Proclamation des résultats. • Etablissement du procès-verbal. • Transmission du procès-verbal au Préfet et aux délégués de liste. • Publicité des résultats par voie d'affichage (immédiate).
Du 10 au 16 décembre 2026	Contestation sur la validité des opérations électorales

Contactez le CDG33

Pour toute question relative à l'organisation des élections professionnelles :

elecprof@cdg33.fr

Des outils à votre disposition

Le CDG33 met à votre disposition des outils téléchargeables sur son site internet :

www.cdg33.fr